

Les migrations des basketteurs professionnels en Europe

Cyril Froidure, Loïc Ravenel

*Collège Jules Roy, Crécy-en-Ponthieu
UMR 6049 - THÉMA
Université de Franche-Comté*

Résumé.— En Europe, les migrations des joueurs professionnels sont commandées par l'existence de deux centres de « production » et de « consommation », les États-Unis et l'Europe, et d'une immense périphérie. Comme pour le football, américanisation et mondialisation des recrutements sont partielles et les recrutements obéissent à des critères financiers, réglementaires, sportifs et géo-culturels.

Américanisation • Basket-ball • Migration • Mondialisation

Abstract.— **Migration of professional basketball players in Europe.**— The migration of professional basketball players in Europe is determined by the existence of two centres of “production” and “consumption” — the United States and Europe — and a vast periphery. As with football, Americanisation and globalisation are only partial influences, with recruitment driven by financial, regulatory, sports and geo-cultural factors.

Americanisation • Basketball • Globalisation • Migration

Resumen.— **Las migraciones de los jugadores profesionales de baloncesto en Europa.**— En Europa, las migraciones profesionales de los jugadores dependen de la existencia de dos centros de « producción » y de « consumo », los Estados Unidos y Europa, y de una periferia inmensa. Así como para el fútbol, americanización y mundialización de los reclutamientos son parciales y obedecen a criterios financieros, reglamentarios, deportivos y geo-culturales.

Americanización • Baloncesto • Migración • Mundialización

Inventé aux États-Unis, le basket-ball a pris son essor au XX^e siècle. Des centaines de millions de pratiquants, plus de 200 fédérations affiliées à la FIBA (1) ont fait du basket-ball un jeu à dimension planétaire (Archambault *et al.*, 2007). Bien que ce sport soit pratiqué dans le monde entier, on y voit souvent une forme d'américanisation dont les vecteurs seraient la National Basketball Association (NBA), ses équipes et ses produits dérivés. D'une manière générale, ce terme d'américanisation peut être défini comme l'exportation, depuis les États-Unis, de produits, de symboles, d'idéologies et de systèmes organisationnels. L'américanisation produit une vision du monde qui inclut aussi bien sa gouvernance que les comportements individuels des habitants (modes de consommation, habitudes culturelles). Appliqué au basket-ball, le concept peut être précisé car il relève d'un

double processus. D'une part, il peut s'agir de diffuser le modèle sportif états-unien au reste de la planète, un modèle fondé sur la prééminence des valeurs marchandes et du spectacle. Cette expansion affiche clairement les valeurs néolibérales d'un sport commercial, doté aussi d'une certaine solidarité nécessaire à son fonctionnement (Gillon *et al.*, 2010 ; Helleu, Durand, 2007). En ce sens, le concept d'américanisation peut être associé, voire confondu, avec le concept de mondialisation. D'autre part, et d'une manière complémentaire, l'américanisation peut être aussi comprise comme l'exportation de joueurs de talents formés aux États-Unis et qui travaillent dans le reste du monde. Ils remplacent les autres joueurs expatriés ou les joueurs nationaux, apportent leur expérience et, surtout, la culture sportive états-unienne tant recherchée par les clubs. L'américanisation produirait alors une uniformisation du jeu et une homogénéité plus forte entre les équipes et les compétitions.

Néanmoins, une observation attentive du basket-ball à travers ses règles, ses méthodes de formation, ses styles de jeu plaide pour une américanisation encore bien incomplète que les flux de joueurs professionnels reflètent. Leurs pays d'origine (2), les championnats dans lesquels ils travaillent restent limités et quelques régions concentrent l'essentiel des migrations, « l'ensemble ne permettant pas à ce jour d'observer un phénomène d'interconnexion croissante entre des espaces de plus en plus éloignés » (Poli, 2007). Américanisation limitée, mondialisation partielle caractériseraient les migrations des joueurs de basket-ball.

Infirmier ou confirmer ces deux affirmations constitue l'objectif de cet article. Si le football a été étudié dans son processus de mondialisation (Poli, 2007 ; Maguire, Pearton, 2000 ; Lanfranchi, Taylor, 2001), le basket-ball est paradoxalement délaissé. Il suscite pourtant de nombreuses migrations, montre une extrême mobilité des joueurs et symbolise l'impérialisme du sport états-unien, ce que les diffusions restreintes du base-ball ou du football américain n'ont pas permis. Il suscite des interrogations aussi sur l'américanisation à l'œuvre qui inverse le traditionnel schéma migratoire entre les États-Unis et le reste du monde. Dans le domaine des sports collectifs, le basket-ball est bien la seule activité où les joueurs états-uniens, en trop grand nombre, exportent leurs talents.

Cette analyse se place dans un contexte historique de deux grandes ruptures qui ont modifié les courants et canaux migratoires. La première date de 1992 et des Jeux Olympiques de Barcelone avec la victoire des professionnels de la NBA (la *Dream Team*, 3) qui a accru la popularité du basket-ball. La seconde date de 1995, avec l'arrêt Bosman qui a décrété l'abolition des quotas envers les expatriés au sein de l'Union européenne. Ces évolutions ont accentué les mobilités et ont mondialisé les flux de joueurs, souvent considérés comme « une élite migratoire intégrée dans un marché du travail mondial pour laquelle les frontières n'ont plus d'importance » (Poli, Ravenel, 2005).

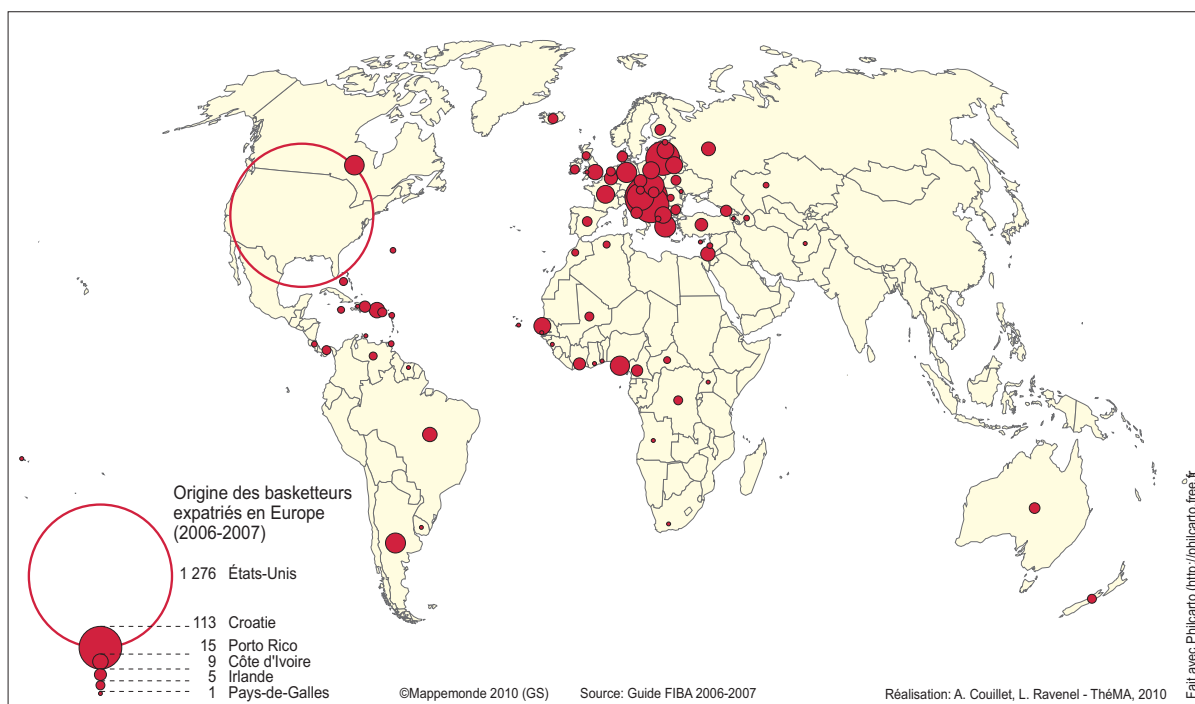
Pour appliquer ces questionnements, l'Europe sera notre observatoire, car on peut la considérer, avec les États-Unis, comme l'un des deux bastions mondiaux du basket-ball. Un recensement réalisé à partir du guide de l'International Basketball Federation, *FIBA 2006-2007*, et du site de l'Euroleague (principale compétition continentale) constitue notre source d'information. Sont répertoriés les joueurs de 28 ligues « européennes » (4), y compris ceux ayant été licenciés ou ayant changé de club en cours de saison. Pour tous ces joueurs, la nationalité d'origine (5) a été prise en compte, sachant qu'un nombre non négligeable de basketteurs a changé de

nationalité ou dispose d'un double passeport afin d'accroître les opportunités professionnelles. Pour analyser cette présence états-unienne, nous focalisons notre attention sur les expatriés ou, comme les ont qualifiés Pierre Lanfranchi et Mathieu Taylor (2001), les « migrants avec la balle ». Ces joueurs exercent leur métier dans un pays différent de leur pays d'origine et observer leur trajectoire permet d'analyser les processus migratoires à l'œuvre, tant en termes d'ouverture des frontières que de relations particulières entre des espaces.

Ces données nous aideront à mesurer et à comprendre ce processus d'américanisation. Dans un premier temps, l'observation des zones de « production » et de « consommation » montre que les États-Unis sont un fournisseur majeur de joueurs expatriés, mais qu'il existe des nuances fortes à l'intérieur de l'espace européen. Selon les ligues et les clubs, l'appel aux joueurs d'outre-Atlantique s'effectue à des degrés divers. Il sera temps ensuite d'envisager des éléments d'explication à ces mouvements.

1. Les expatriés dans le basket-ball européen

Avec plus de 45 % de joueurs expatriés, le basket-ball est le sport collectif le plus ouvert à la main-d'œuvre étrangère. Par comparaison, le football européen, sur un échantillon de 36 ligues, n'emploie que 32,7 % d'expatriés (Besson *et al.*, 2010). Alors que le football a un seul cœur de production et d'attraction (l'Europe et des périphéries secondaires), le basket-ball se caractérise par l'existence de deux pôles : les États-Unis et l'Europe (fig. 1), le reste du monde étant à la marge du processus migratoire.



1. L'origine des basketteurs expatriés en Europe (2006-2007)

1.1. Deux centres, sans périphérie

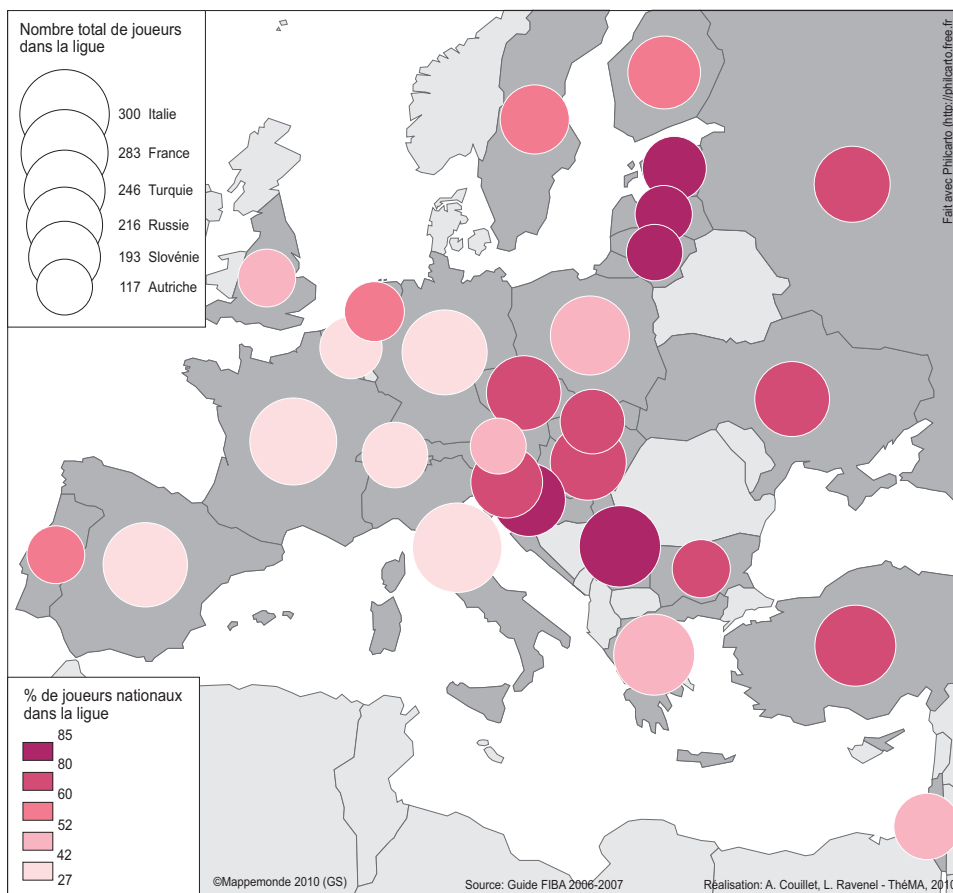
Premier centre avec 54,8 % de joueurs expatriés évoluant en Europe, les États-Unis forment chaque année des milliers de joueurs issus des collèges et des universités. Tous ne se destinent pas à une carrière professionnelle ; mais parmi ceux qui font ce choix, seule une minorité atteint la NBA et beaucoup doivent trouver un emploi dans les ligues mineures (National Basketball Development League, NBDL ; United States Basketball League, USBL ; NBA Development League, D-League, 6), s'exiler vers le vieux continent, voire vers des destinations plus exotiques comme la Corée du Sud (Falcous, Maguire, 2005). Les États-Unis apparaissent « comme le secteur principal de production de talents qui exporte ses joueurs à travers la planète » (« as a core area of talent production, exporting players around the globe » ; Falcous, Maguire, 2005). Lors de la saison 2006-2007, 23,7 % des joueurs employés dans les 28 ligues sont originaires des États-Unis, proportion confirmée dans l'Euroleague (20 % d'États-Uniens). L'autre grande zone de « production » est l'Europe. Si 73 % des effectifs sont composés d'Européens, leur proportion parmi les expatriés est plus réduite (36 %). Contrairement au football, où beaucoup de joueurs d'Europe de l'Ouest profitent de la libre circulation garantie aux travailleurs de l'UE pour exercer dans un autre pays, les basketteurs s'exportent peu, mis à part les joueurs issus des États de l'ex-Yougoslavie et de l'URSS. Le reste du monde occupe une place insignifiante dans la composition des équipes : 1,7 % d'Africains, 0,2 % d'Asiatiques et d'Océaniens.

1.2. Les ligues européennes différenciées

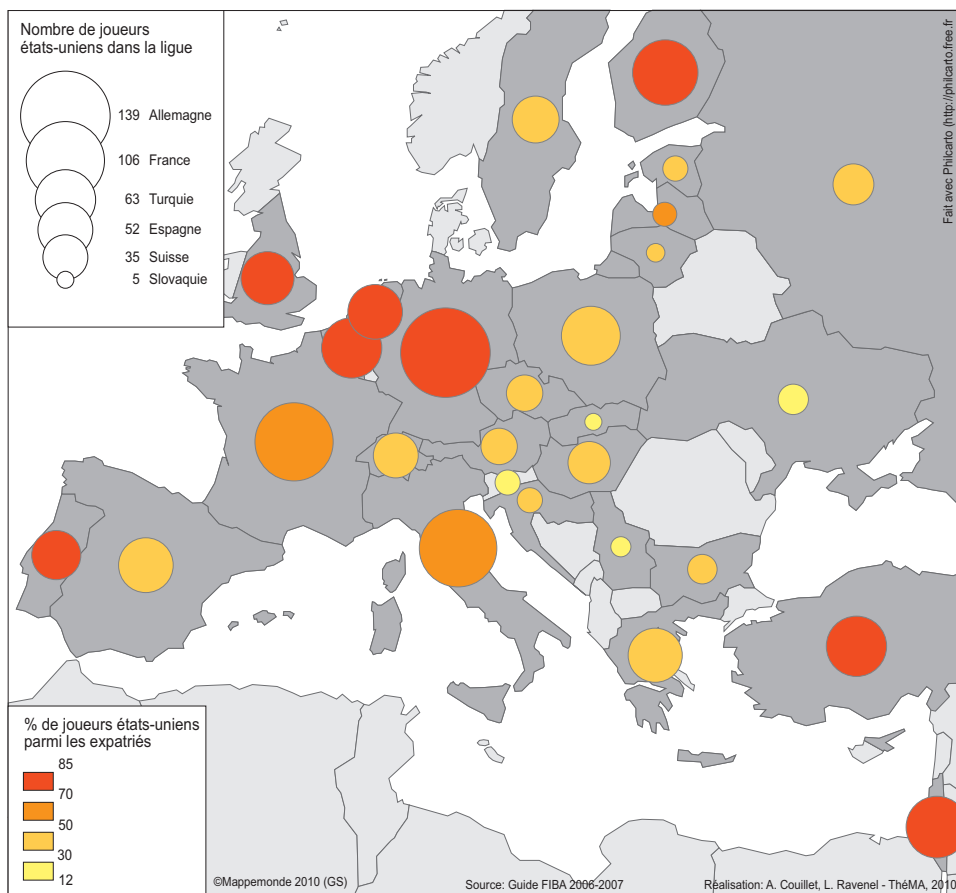
Le degré d'ouverture des ligues européennes est très différent de l'Est à l'Ouest de l'Europe (fig. 2). Le nombre des joueurs états-uniens est, grosso modo, inversement proportionnel à celui des joueurs nationaux. Les États-Unis sont les premiers fournisseurs d'expatriés dans 25 ligues où leur présence est parfois exclusive (Turquie, Pays-Bas, Bulgarie, Allemagne, Finlande...) (fig. 3).

Nationaux, expatriés non États-Uniens, États-Uniens sont différemment distribués d'une ligue à une autre. Une typologie simple (7) permet une vision synthétique (fig. 4). On valide une première partition de l'Europe correspondant approximativement à la division Est/Ouest. À l'Ouest, les joueurs nationaux représentent entre 30 et 50 % des effectifs, alors qu'à l'Est, ils sont au moins 50 % et dans les États de l'ex-URSS, les taux dépassent 65 %. Cette omniprésence nationale renvoie à l'héritage sportif de la période communiste. Les sports collectifs ont été développés dans les écoles et les équipes soutenues par les organismes d'État (Partizan Belgrade, club de l'armée yougoslave), parfois symboles de résistance à l'URSS (Zalgiris Kaunas, par exemple). À cela s'ajoutent la fermeture du bloc de l'Est, l'absence d'une tradition de recrutement à l'étranger, ainsi qu'un actuel manque de moyens financiers et donc une attractivité réduite.

La proportion notable de joueurs expatriés en Europe de l'Ouest peut résulter de la faiblesse des structures d'encadrement par le passé, et de la suprématie du football. Plus récemment, la montée en puissance économique et la recherche de résultats immédiats ont désavantagé les jeunes joueurs nationaux au profit de joueurs expatriés à l'expérience reconnue et, de préférence, états-uniens. Cette distinction peut être affinée en isolant les quatre meilleures ligues, toutes situées dans l'Europe

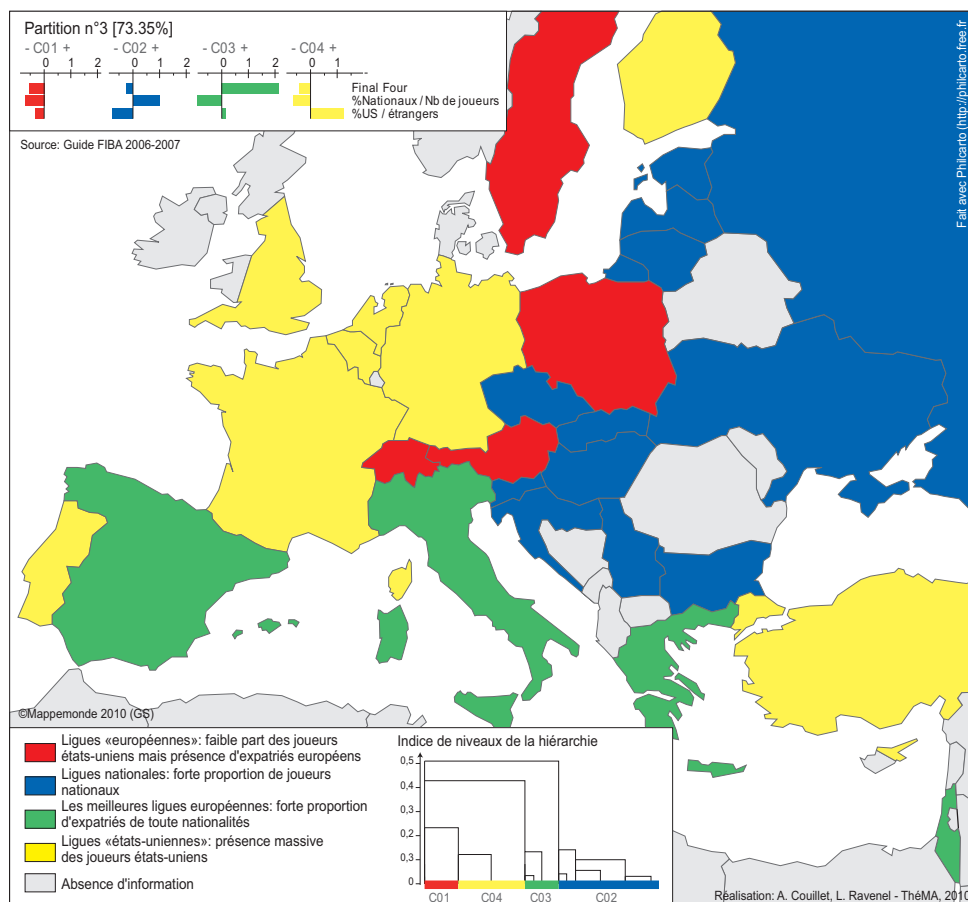


2. Taux de joueurs nationaux au sein des 28 ligues (2006-2007)



3. Proportion de joueurs états-uniens (parmi les expatriés) dans les championnats « européens »

méditerranéenne (8). Leurs clubs cumulent les succès sportifs et bénéficient d'une ouverture internationale grâce à l'engouement populaire et aux salaires offerts. Les ligues de second plan, comme la ligue allemande, engagent de nombreux États-Uniens qu'elles ont les moyens de recruter.



4. Une typologie de l'ouverture des ligues

1.3. Les États-Unis, centre et périphérie

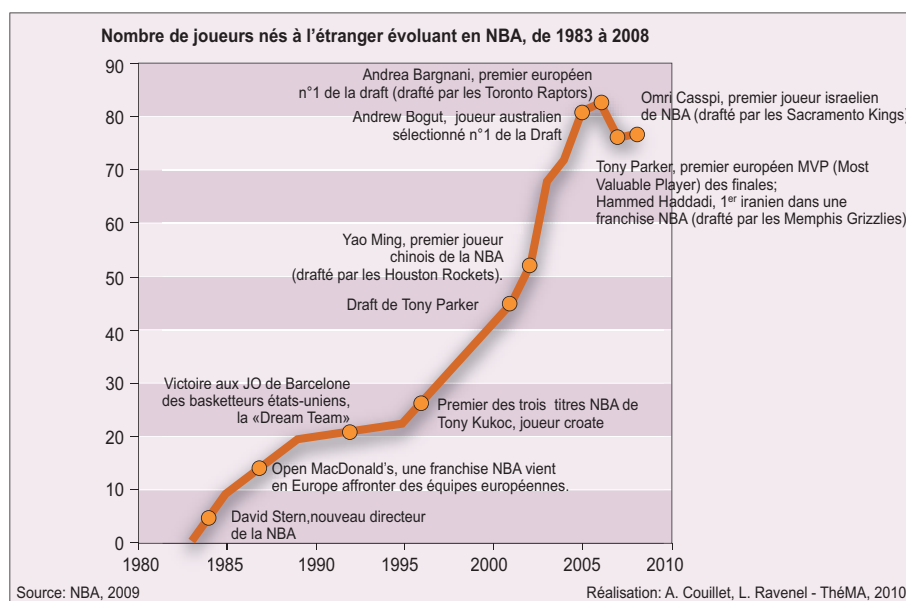
L'évolution du sport professionnel au cours de ces 15 dernières années montre un appel massif aux joueurs expatriés, qui résulte clairement d'une mondialisation du marché du travail sportif. Dans les cinq meilleures ligues européennes de football, le nombre de joueurs expatriés a doublé entre 1995 et 2005 (Poli, 2007) et continue d'augmenter régulièrement depuis cette date (Poli *et al.*, 2009). Le phénomène s'observe aussi en NBA où, sous l'impulsion du *commissionner* David Stern, une ouverture internationale a été réalisée depuis la fin des années 1980 (fig. 5). L'objectif était stratégique : accroître la qualité du jeu par le recrutement des meilleurs joueurs internationaux, mais aussi étendre la marque NBA au reste du monde.

Dans le football, cette évolution s'est traduite par une présence accrue des joueurs en provenance d'une périphérie intégrée (Amérique latine et Afrique), à l'image d'un processus de délocalisation de la production en dehors de l'Europe, là où le rapport entre le prix et la qualité des joueurs est particulièrement favorable (Poli, 2010). Ce constat n'est pas possible dans le basket-ball européen en raison de la différence fondamentale d'organisation à l'échelle mondiale. Vus d'Europe, les États-Unis sont

à la fois un centre et une périphérie. Centre, car ils attirent les meilleurs éléments internationaux vers la NBA, à l'image des cadres de l'équipe de France. Périphérie, car les États-Unis sont massivement exportateurs de joueurs vers l'Europe. Si pour les joueurs universitaires, l'objectif est d'atteindre la NBA, la sélection drastique (seulement 411 joueurs sous contrat en 2009) et le recrutement d'Européens (51 joueurs en 2009) entraînent l'immense majorité des prétendants à rechercher un emploi sur le marché national ou international. La relation peut donc être considérée comme bénéfique pour tous. Les joueurs états-uniens, présents partout mais inégalement répartis, sont considérés comme le renfort nécessaire à l'amélioration d'une équipe, concourant à cette américanisation du basket-ball européen. Contrairement au processus impérialiste, il n'y a pas ici de volonté hégémonique des États-Unis, mais plutôt une satisfaction réciproque pour les parties. On ne peut non plus parler d'une forme de délocalisation de la production. Les deux partenaires ont leurs systèmes de formation et l'américanisation résulte d'un phénomène de surproduction.

Le basket-ball ne présente donc pas une organisation avec des périphéries alimentant un centre en joueurs (Sugden, Magee, 2002), ni celle d'un monde développé, l'Europe, prospérant grâce au sous-développement des périphéries quittées par la main-d'œuvre sportive (Darby, 2001). Nous sommes plutôt face à deux pôles sportifs complémentaires. La question serait celle de la pérennité d'une telle configuration avec la possible mise en périphérie de l'Europe, utilisée comme réservoir de talents de la NBA. En suivant la thèse de certains chercheurs (Taylor, 2007 ; Schotté, 2008), le basket-ball ne relèverait pas encore d'un phénomène globalisé, mais resterait organisé selon des rapports internationaux bilatéraux.

Vraies à l'échelle de l'Europe, ces affirmations sont cependant à nuancer pour chaque championnat qui, en raison de son histoire, de sa valeur économique ou sportive, de ses traditions et de l'attente du public, se positionne différemment dans cette organisation du monde.



5. Les expatriés en NBA (Gillon et al., 2010)

2. Les déterminants de la migration : l'argent et le reste

Les différenciations observées en Europe montrent que les libéralisations progressives du marché du travail sportif, dans la continuité de l'arrêt Bosman, n'ont pas produit un espace homogène dans lequel les joueurs, indépendamment de leur nationalité, bougeraient seulement selon des critères économiques. Nous pouvons y ajouter des facteurs juridiques, sportifs et géo-culturels dont les combinaisons permettent de comprendre les observations. Toutefois, ces hypothèses ne s'appuient pas encore sur un corpus de données et d'entretiens suffisants pour expliquer dans sa totalité l'organisation de ce marché. Les pistes que nous proposons sont donc en grande partie exploratoires, fondées à la fois sur les données recensées, les entretiens réalisés avec des professionnels (9), notre expertise et une comparaison avec la sphère footballistique mieux connue.

2.1. L'argent, premier déterminant dans un marché segmenté

En théorie, les clubs de basket-ball professionnels européens sont dans une position favorable car ils bénéficient d'une demande supérieure à l'offre : beaucoup de joueurs sont disponibles pour un nombre limité de places. Néanmoins, cette simplification ne fonctionne pas car, comme l'ont décrit les économistes du sport (Bourg, 2008 ; Bourg, Gouguet, 2007), le marché est avant tout segmenté. Il existe des catégories différentes de salariés pour un même type d'emploi — conséquence d'une impossible substitution d'un employé par un autre, ici un joueur par un autre — en raison d'un marché du travail imparfait où la concurrence pure n'existe pas. Trois grandes segmentations sont ainsi perceptibles dans le basket-ball.

La première différencie un marché primaire, « occupé par les meilleurs talents où l'ajustement se fait par le prix eu égard à la rareté de l'offre », et un marché secondaire, regroupant des « joueurs substituables, donc en concurrence entre eux » (Bourg, Gouguet, 2007). La deuxième distingue les joueurs selon leur poste — meneur, pivot, arrière, ailier, intérieur — les deux premiers étant les plus recherchés (10). Enfin, une troisième distinction se fait sur la nationalité, isolant les États-Uniens des autres joueurs. Ces segmentations construisent ainsi plusieurs combinaisons qui sont autant de marchés différents.

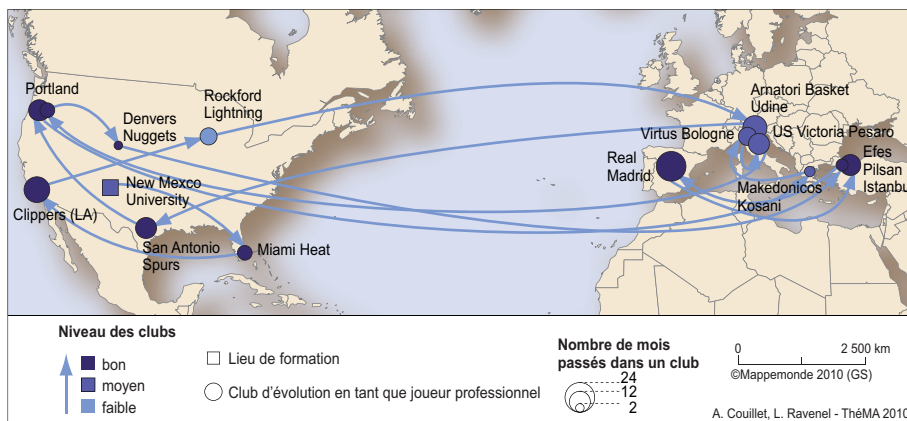
Appliquée aux États-Uniens, cette segmentation distingue plusieurs groupes. La grande majorité des basketteurs états-uniens, à la recherche d'un travail, a des prétentions financières raisonnables (marché secondaire). Des « bonnes affaires » sont alors possibles comme David Rivers (fig. 6), passé à Antibes, devenu meilleur joueur européen et vainqueur de l'Euroleague avec l'Olympiakos, ou Marcus Goree (fig. 7), arrivant au Havre avant de poursuivre sa carrière en Italie et en Russie. Un autre groupe d'États-Uniens se compose de joueurs ayant déjà fait une grande partie de leur carrière en Europe, soit lors d'une trajectoire ascendante passant de championnats de seconde zone aux championnats de niveau supérieur, comme Charles Smith (fig. 8), soit comme d'éternels globe-trotters à la recherche de contrats courts, quels que soient les lieux, comme Abney Larry (fig. 9). Enfin, les joueurs du haut du panier, recrutés par les meilleurs clubs et championnats européens capables de leur offrir une rémunération confortable et un défi sportif, sont engagés directement dans un club de haut niveau du fait de leur talent reconnu, comme Josh Childress (fig. 10).



6. Trajectoire de David Rivers entre 1989 et 2002

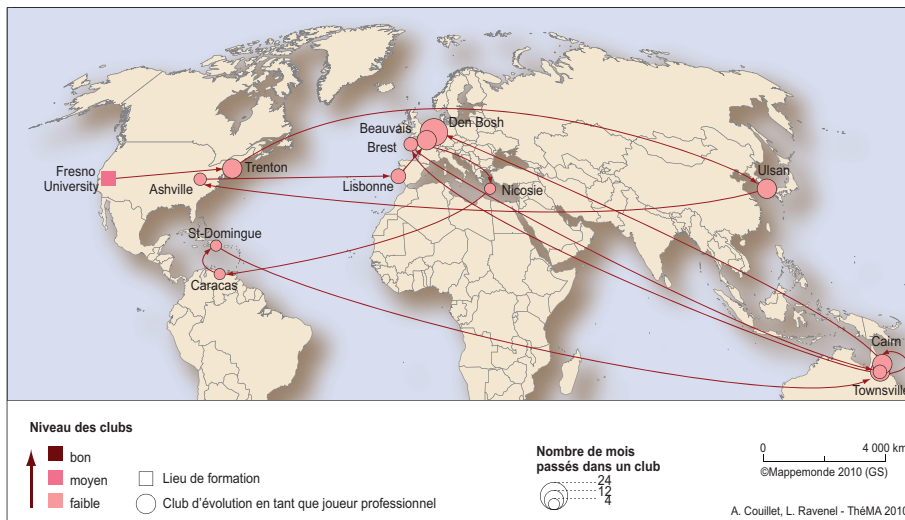


7. Trajectoire de Marcus Goree entre 2001 et 2010



8. Trajectoire de Charles Smith entre 1997 et 2010

Plus globalement, la présence et le nombre d'éléments de qualité sont la conséquence directe des moyens financiers dont disposent les clubs. Les meilleurs éléments choisiront et seront choisis par les championnats et les clubs les plus riches (11). Un budget élevé pousse à une consommation d'expatriés de renom qui s'effectue au détriment de la main-d'œuvre locale.



9. Trajectoire de Abney Larry entre 2000 et 2010



10. Trajectoire de Josh Childress entre 2004 et 2010

2.2. Des limites réglementaires à géométrie variable

Au-delà de critères financiers prépondérants, la composition des équipes varie aussi selon les règles édictées par chacune des ligues, imposant le cadre national comme régulateur de l'espace sportif et définissant « les barrières nationales qui délimitent [...] les possibilités des immigrés » (Schotté, 2008). Chaque ligue nationale est en droit d'appliquer des critères plus ou moins restrictifs à la présence d'expatriés dont elles peuvent définir les statuts (tableau 1). Les plus protectionnistes avancent, pour justifier leurs choix, la compétitivité de l'équipe nationale et des clubs formateurs. Le nombre de joueurs nationaux fait aussi l'objet de règles. Il est imposé en quantité variable dans l'effectif (Espagne), sur la feuille de match (France), voire sur le terrain (Croatie). Certaines variations observées se trouvent ainsi éclairées : les taux élevés d'États-Uniens en Allemagne, Autriche, Belgique ou encore Finlande résultent d'une réglementation assez souple alors qu'à l'inverse leur nombre limité en Espagne, Russie et Grèce provient de la prescription de quotas plus stricts. Des normes particulières peuvent restreindre l'acquisition de joueurs expatriés comme en Croatie où les équipes doivent aligner trois Croates sur le terrain.

Tableau 1. Règles de composition des équipes dans plusieurs ligues « européennes » (classement décroissant selon le degré d'ouverture)*

Ligue	Règles
Finlande	Pas de limites au nombre de joueurs expatriés mais les équipes se sont accordées sur le nombre de 3 joueurs expatriés pour chaque match.
Pologne	Pas de limites au nombre de joueurs expatriés. Aucune limite de joueurs états-uniens, de Cotonou ou de Bosman. Obligation d'avoir au moins 1 joueur polonais 40 minutes sur le terrain et 1 autre joueur sur le terrain lors du second quart-temps.
Suède	Limite de 2 joueurs extra-communautaires par équipe. Aucun minimum pour les joueurs nationaux.
Suisse	5 joueurs formés en Suisse par équipe. Ce critère permet le recrutement de jeunes joueurs expatriés.
République tchèque	Pas de limite pour les joueurs issus de l'Union européenne. Maximum de 3 joueurs extra-communautaires.
Allemagne	4 joueurs allemands sur 12 joueurs sur la feuille de match.
Belgique**	4 joueurs belges sur 12 joueurs par équipe.
Pays-Bas	4 joueurs néerlandais sur 12 joueurs par équipe.
France***	4 joueurs de nationalité française sur la feuille de match. Maximum de 6 joueurs hors de la zone FIBA Europe.
Espagne	Minimum 4 joueurs espagnols sur 11 ou 5 joueurs sur 12. 2 joueurs non européens. 5 places pour des joueurs originaires des 50 pays affiliés à la FIBA Europe.
Lituanie	Maximum de 4 joueurs expatriés mais Lettons et Estoniens sont considérés comme des joueurs nationaux.
Portugal	Maximum de 5 joueurs expatriés sans tenir compte de leur origine. Aucun minimum pour les joueurs nationaux.
Turquie	Maximum de 5 joueurs expatriés dont 3 peuvent jouer en même temps.
Italie	Minimum de 6 joueurs italiens. 4 joueurs non européens et 2 Bosman.
Autriche	8 joueurs autrichiens sur 16 joueurs par équipe. Aucune limite concernant la nationalité des expatriés.
Russie	2 joueurs états-uniens et 4 joueurs européens autorisés mais les assistants entraîneurs expatriés comptent dans ce quota. 2 joueurs russes doivent participer au match.
Grèce	Maximum de 6 joueurs expatriés, 4 joueurs communautaires et 2 joueurs américains.
Slovaquie	Possibilité d'avoir autant de joueurs expatriés que souhaités mais seulement 2 peuvent être ensemble sur le terrain.
Ex-Yougoslavie	4 joueurs expatriés sans distinction d'origine. En Bosnie, on ne peut aligner que 3 joueurs non bosniaques, Croates et Serbes étant considérés comme des nationaux. Croatie : obligation d'avoir 3 joueurs croates sur le terrain.

* Informations rassemblées avec l'aide de Xavier Séverin, agent sportif FFBB licencié, et de ses collègues de l'agence *Court-Side*.
 *Article 43 du règlement d'ordre intérieur de la BLB.
 **Article 131 du règlement administratif de la LNB. http://www.lnb.fr/tf_files/TIT2CH5.pdf

Cette régulation est aussi envisagée comme le moyen de maintenir un lien entre un public et son équipe, l'identification se faisant plus facilement sur une base nationale, voire régionale. Toutefois, en Europe de l'Ouest, cette identification est compliquée en raison du renouvellement rapide des effectifs. Elle se fait désormais autour d'une politique de la marque que représente le club, ses couleurs, sa salle, son image et sa symbolique. En Europe de l'Est, avec des effectifs homogènes de joueurs nationaux, souvent formés au club et des rivalités fortes (entre clubs de l'ex-Yougoslavie, de l'ex-URSS), la relation entre le public, l'équipe et le club est plus directe.

2.3. Deux Europe sportives

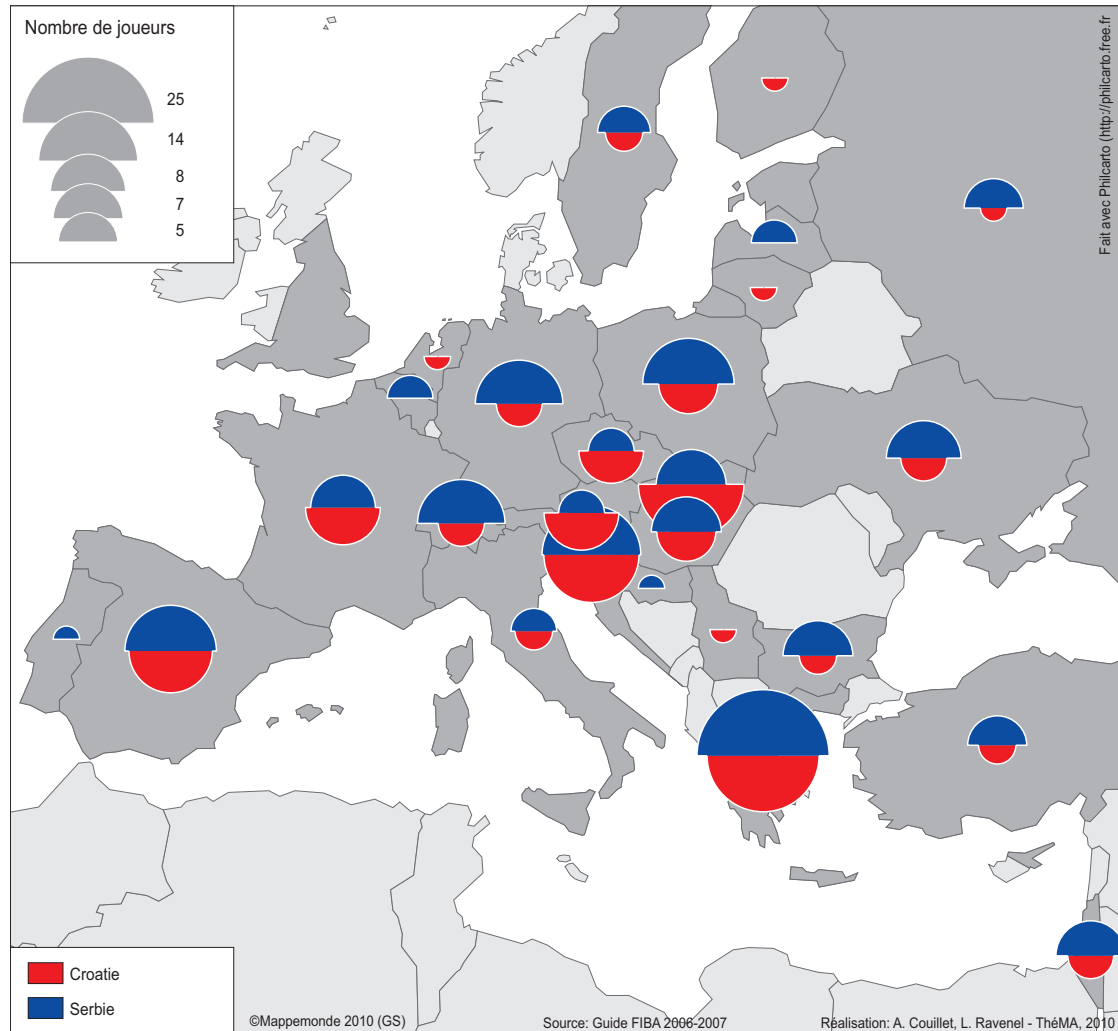
Sur le plan sportif, on oppose généralement la culture tactique de l'Europe de l'Est à celle du reste du continent. S'il y a si peu de joueurs états-uniens à l'Est, cela tiendrait à leur profil bien particulier (12). Leurs qualités athlétiques, leur jeu en percussion, leur propension à jouer le « un-contre-un » ne se marieraient pas complètement avec la « culture basket » locale reposant sur une maîtrise gestuelle pointue et un sens du jeu collectif. Leur faible présence en Europe orientale s'expliquerait aussi par leur faible attirance pour ces pays qu'ils ne connaissent pas ou peu, qui leur semblent éloignés en termes de jeu et de mode de vie, et qui versent parfois les salaires en retard. En revanche, rien ne permet de penser que le racisme de certaines couches de la population, notamment en Russie, puisse expliquer le faible effectif états-unien dans cette partie du continent. À l'inverse, moins marqués par une culture de jeu, les clubs de l'Ouest offriraient un environnement tactique plus favorable aux joueurs états-uniens. Attention tout de même au discours qui confond l'image que les acteurs ont d'eux-mêmes avec celle d'une séparation historique et culturelle de l'Europe marquant l'ensemble des activités humaines.

2.4. La persistance d'affinités géo-culturelles

L'existence d'affinités géo-culturelles, démontrée dans d'autres sports collectifs (Poli, 2007 ; Gillon *et al.*, 2010), s'exprime aussi dans le basket-ball européen. Les joueurs des dix nations fournissant le plus d'expatriés à l'Europe, en dehors des joueurs états-uniens, vont le plus souvent dans des pays proches géographiquement (Lituanien en Ukraine) ou culturellement (Argentins en Espagne). Le paramètre de la proximité spatiale est remarquable, surtout dans l'Est de l'Europe. Croatie, Serbie et Slovénie font leur « marché » dans l'ex-Yougoslavie ; on trouve des Slovaques en République tchèque et des Tchèques en Slovaquie. Le constat est le même dans les pays issus de l'ex-URSS. En somme, on retrouve au-delà des séparations nationales, les identités construites sous l'ère communiste. En plus de la proximité, de l'existence d'une communauté linguistique ou de facilités réglementaires, les identités seraient aussi fondées sur une « culture basket » voisine. Bien entendu, cette vision d'une communauté sportive s'efface devant la réalité historique des conflits qui ont ensanglanté les nations de l'ex-Yougoslavie. Peu ou pas de joueurs serbes exercent leur talent en Croatie, ou de joueurs croates en Serbie (fig. 11).

L'existence de relations et de réseaux, nourris par une histoire commune, et la proximité culturelle permettent à des joueurs, formés ou ayant grandi dans des pays où le basket-ball est peu professionnel, de rejoindre l'Europe selon un schéma décrit dans le cadre du football (Lanfranchi, Taylor, 2001 ; Poli, 2010). Les agents et clubs mettent à profit ces liens pour repérer et recruter de jeunes talents qui alimenteront les équipes européennes. Les Africains francophones (Ivoiriens, Sénégalais, Maliens) en France, les citoyens d'anciennes colonies lusitaniennes (Angola, Cap-Vert) au Portugal, les Argentins en Espagne ou les Surinamiens aux Pays-Bas en sont la parfaite illustration. Les traces de la période coloniale, la langue notamment, associées aux réseaux des expatriés expliquent les quelques singularités nationales. Ces relations ne sont pas déterminées structurellement comme allant de soi.

Les acteurs liés au monde du basket-ball doivent les entretenir par un travail constant, par leurs capacités à porter au plus haut niveau les joueurs recrutés. Quand les Argentins se dirigent vers l'Espagne, l'attraction culturelle n'existerait pas sans les relations constantes qu'entretiennent les clubs ibériques avec leurs homologues sud-américains, à l'image du club de Tau Ceramica.



11. L'expatriation des Serbes et des Croates

Conclusion

Au terme de cette première approche géographique du basket-ball, il apparaît que les migrations des basketteurs professionnels s'organisent entre deux grandes zones de « production » et de « consommation » — les États-Unis et l'Europe — qui entretiennent une relation bilatérale. L'émigration est massive depuis les États-Unis, le basket-ball assurant un débouché professionnel pour bon nombre de joueurs états-uniens recalés à l'entrée de la NBA. Toutefois, l'américanisation du recrutement n'est pas complète car, bien que la présence états-unienne soit un fait acquis dans presque toutes les compétitions, les championnats européens sont loin d'être uniformes tant sur les plans financiers que réglementaires. Parler d'une mondialisation est encore

moins pertinent au regard de la très faible représentation du reste du monde. Les transferts s'accroissent de l'Europe vers les États-Unis. De plus en plus d'Européens sont recrutés par les franchises NBA lors de la Draft (13) ou directement depuis leurs clubs. Au mois de décembre 2009, sur un total de 411 joueurs sous contrat en NBA, 83 étaient non États-Uniens, dont 51 Européens (12,5 % des joueurs). S'il est délicat de comparer la ligue majeure états-unienne avec 28 pays et ligues, ces basketteurs sont soit des talents en devenir et à confirmer, soit des joueurs de premier plan en Europe. Ici encore pas de mondialisation du recrutement, encore moins d'invasion de joueurs non états-uniens, mais plutôt une sélection par le potentiel ou le talent confirmé que peut se permettre la meilleure ligue de basket-ball au monde.

Mais, au-delà de cette relation bilatérale, il faut souligner l'extrême mobilité de cette population notamment quand on la compare aux footballeurs et sur laquelle nous devons poursuivre nos investigations. Il semble qu'un certain nombre de facteurs structurels du marché international des basketteurs pousse vers cette hypermobilité. Ainsi, la faible durée des contrats signés entraîne un renouvellement rapide et une très grande mobilité à l'intérieur des ligues européennes ou entre elles. La transnationalisation observée chez les footballeurs (Poli *et al.*, 2009) est démultipliée pour les basketteurs: la moitié des joueurs expatriés, états-uniens ou non, ayant disputé l'Euroleague 2009-2010 avaient déjà évolué dans plusieurs championnats (14). Dans chaque championnat, des réglementations spécifiques multiplient les mouvements en permettant aux équipes de modifier fortement leurs effectifs en cours de saison. Cette mobilité est organisée par des intermédiaires, principalement des agents sportifs, qui grâce à leurs parcours personnels, leurs réseaux, leur travail de prospection, orientent les relations. Ils sont mal connus mais jouent pourtant un rôle primordial dans ce marché sans cesse en mouvement.

Bibliographie

- ARCHAMBAULT L., ARTIAGA L., BOSC G., dir. (2007). *Double jeu : histoire du Basket-Ball entre France et Amériques*. Paris: Vuibert, coll. « Sciences, corps et mouvements », 295 p. ISBN : 978-2-7117-7143-1
- BESSON R., POLI R., RAVENEL L. (2010). *Demographic Study of the Footballers in Europe*. Neuchâtel: Centre international d'étude du sport, 64 p.
- BOURG J.-F. (2008). « Les très hauts revenus des Superstars du sport. Un état des approches théoriques et empiriques ». *Revue d'économie politique*, n° 3, p. 375-394.
- BOURG J.-F., GOUGUET J.-J. (2007). *Économie politique du sport : l'éthique à l'épreuve du marché*. Paris: Vuibert, coll. « Sciences, corps et mouvements », 310 p. ISBN : 978-2-7117-7132-5
- DARBY P. (2001). « The New Scramble for Africa : African Football Labour Migration to Europe ». In MANGAN J.A., dir. *Europe, Sport, World: Shaping Global Societies*. London: Frank Cass, coll. « The European sports history review », 293 p. ISBN : 0-7146-5147-8
- FALCOUS M., MAGUIRE J. (2005). « Globetrotters and local heroes? Labor migration, basketball, and local identities ». *Sociology of Sport Journal*, n° 2, p. 2.
- GILLON P., RAVENEL L., GROSJEAN F. (2010). *Atlas du sport mondial*. Paris: Autrement, coll. « Atlas-monde », 80 p. ISBN : 978-2-7467-1424-3

- HELLEU B., DURAND C. (2007), « La métropolisation du sport professionnel en Europe et en Amérique du Nord : une approche comparative ». *Mappemonde*, n° 88. <http://mappemonde.mgm.fr/num16/articles/art07402.html>
- LANFRANCHI P., TAYLOR M. (2001). *Moving with the Ball. The Migration of Professional Footballers*. Oxford, New York : Berg, 273 p. ISBN : 1-85973-302-6
- MAGUIRE J. (1999). *Global Sport: Identities, Societies Civilizations*. Cambridge : Polity Press ; Malden : Blackwell Publisher, 239 p. ISBN : 0-7456-1532-5
- MAGUIRE J., PEARTON R. (2000). « Global Sport and the Migration Patterns of France '98 World Cup Finals Players : Some Preliminary Observations ». In GARLAND J., MALCOLM D., ROWE M., dir. *The Future of Football. Challenges for the Twenty-First Century*. London, Portland : Cass, 238 p. ISBN : 0-7146-5068-4
- POLI R. (2006). « Les politiques migratoires dans le football européen : quotas et naturalisation dans une optique géopolitique ». *Revue Européenne d'Histoire Sociale*, n° 18-19, p. 46-61.
- POLI R. (2007). « Migrations de footballeurs et globalisation : de la théorie du système-monde à une approche relationnelle ». *Mappemonde*, n° 88. <http://mappemonde.mgm.fr/num16/articles/art07401.html>
- POLI R. (2010). *Le Marché des footballeurs. Réseaux et circuits dans l'économie globale*. Berne : Peter Lang, 164 p. ISBN : 978-3-0343-0358-3
- POLI R., RAVENEL L. (2005). « Les frontières de la libre circulation dans le football européen : Vers une mondialisation des flux de joueurs ». *Espaces, Populations, Sociétés*, n° 2, p. 293-303.
- POLI R., RAVENEL L., BESSON R. (2009). *Annual Review of the European Football Players's Labour Market*. Neuchâtel : Centre international d'étude du sport, 80 p.
- RAVENEL L. (2007). « Les nouveaux territoires du basket français : des cours de *patros* aux *playgrounds* ». In ARCHAMBAULT L., ARTIAGA L., BOSCH G., dir. *Double jeu : histoire du Basket-Ball entre France et Amériques*. Paris : Vuibert, coll. « Sciences, corps et mouvements », 295 p. ISBN : 978-2-717-7143-1.
- SAILLARD L. (2009). « C'est la crise ! Basket russe, la bulle explose ». *BasketNews*, n° 423.
- SCHOTTÉ M. (2008). « Les migrations athlétiques comme révélateur de l'ancrage national du sport. Les coureurs africains dans l'athlétisme en France ». *Sociétés Contemporaines*, n° 69, p. 101-124.
- SUGDEN J., MAGEE J. (2002). « The world at their feet: Professional football and international labor migration ». *Journal of sport and social issues*, n° 4, p. 421-437.
- TAYLOR M. (2007). « Football, migration and globalization : the perspective of history ». <http://www.idrottsforum.org/articles/taylor/taylor070314.html>

Notes

1. Acronyme de « Fédération internationale de basket-ball amateur ». Bien que le terme « Amateur » ait officiellement disparu depuis 1986, l'acronyme a gardé l'initiale.
2. Dans ce contexte, le terme de pays est préféré à celui d'État car les nationalités sportives ne reflètent pas exactement les nationalités politiques. Rappelons, par exemple, que le Royaume-Uni est divisé en plusieurs nations (Angleterre, Écosse, Pays-de-Galles), que des Territoires d'Outre-mer français disposent de leurs propres nationalités sportives (Tahiti, Nouvelle-Calédonie).

3. Nom donné à l'équipe états-unienne car elle regroupe les plus grandes stars de la NBA et pratique un jeu bien au-dessus des autres équipes lors de la compétition olympique.
4. Autriche, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine.
5. Nous nous référons au concept de nationalité d'origine développé dans le cadre du football par l'Observatoire des footballeurs professionnels (Poli *et al.*, 2009). Nous ne considérons pas la nationalité politique du joueur (son passeport) car beaucoup de changements de nationalité sont liés à des impératifs sportifs. Les joueurs états-uniens, considérés comme extra-communautaires, bénéficient de naturalisations de complaisance qui leur permettent d'évoluer hors quotas sur le marché européen. L'origine du joueur représente donc le pays dans lequel il a été formé et où il a appris à jouer au basket-ball.
6. La D-League ou ligue de développement est constituée d'équipes affiliées aux franchises de la NBA ; celles-ci constituent un volant de joueurs à disposition ainsi qu'un terrain d'apprentissage pour les néo-professionnels (*rookies*).
7. La typologie est réalisée à partir d'une classification ascendante hiérarchique construite autour de trois variables : le pourcentage de joueurs nationaux dans les effectifs ; le pourcentage de joueurs états-uniens parmi les joueurs expatriés ; la qualité de la ligue (mesurée par la présence de ces équipes dans le Final Four, phase finale de l'Euroleague entre 1988 et 2009).
8. La géographie sportive place Israël avec les autres nations européennes pour éviter toute confrontation directe avec ses voisins de la zone « Asie » ou « Afrique ». On notera aussi que, d'un point de vue sportif, la Turquie est toujours en Europe.
9. Différents entretiens téléphoniques ont été réalisés entre décembre 2008 et janvier 2009 avec les agents suivants : Christophe Gardette, Xavier Séverin, Laurent Cabut, Philippe Savelli, Philippe Beikes, Josep Martin, Thierry Edoa, Craig Spitzer. Tous les agents de la Fédération française de basket-ball ont été contactés, ne sont nommés ici que ceux qui ont répondu.
10. Le meneur dirige l'équipe sur le terrain ; le pivot, qui agit sous le panier, est un joueur de très grande taille (plus de 2,05 m, voir 2,10 m), dont le nombre est par essence limité dans la population.
11. Clubs européens dont le budget est supérieur à 15 millions USD (saison 2009-2010, estimation) : Olympiakos, Panathinaikos (Grèce), Real Madrid, FC Barcelona, Unicaja Malaga, Caja Laboral Vitoria (Espagne), CSKA Moscou, Khimki Moscou (Russie), Efes Pilsen, Fenerbahce Ulker (Turquie), Montepaschi Sienna (Italie), Maccabi Tel-Aviv (Israël).
12. D'après l'entretien avec Romuald Coustre, directeur de l'équipe de Gravelines (entretien par téléphone et courriel en décembre 2008).
13. Système de sélection permettant aux plus faibles équipes de la ligue de choisir les meilleurs joueurs universitaires ou européens inscrits ; il permet, en théorie, de réduire les écarts entre les meilleures équipes et les dernières de l'année précédente. Toutefois être « drafté » signifie être sélectionné par une franchise qui possède les droits du joueur et peut donc l'échanger dans la minute suivant sa sélection. La Draft ne garantit pas non plus un contrat pour la prochaine saison.
14. 5,2 clubs par joueur et 1,1 saison par club. En comparaison, les expatriés non états-uniens avaient joué dans 5,2 clubs à raison de 1,5 saison en moyenne et les nationaux avaient évolué dans 3,9 clubs pendant 2 saisons en moyenne.

Adresse des auteurs

Cyril Froidure, Collège Jules Roy, Crécy-en-Ponthieu. Courriel : c.froidure@aliceadsl.fr

Loïc Ravenel, UMR 6049 - THÉMA, Université de Franche-Comté, UFR Lettres SHS, 32 rue Mégevand 25030 Besançon Cedex. Courriel : loic.ravenel@univ-fcomte.fr